

Informations pour les répondants

Votre lieu de travail a été sélectionné pour prendre part à une enquête internationale sur la santé et la sécurité au travail et leur gestion dans la pratique. L'enquête est menée simultanément dans 33 pays dans toute l'Europe. Son objectif est de découvrir dans quelle mesure les personnes responsables de la sécurité et de la santé au travail partagent la même vision et les mêmes pratiques d'un pays à l'autre.

Le questionnaire couvre plusieurs sujets et il n'est pas nécessaire de disposer de connaissances spécifiques dans le domaine pour y répondre. La plupart des personnes qui répondent à l'enquête l'ont trouvée intéressante et sont satisfaites d'y avoir participé, et nous espérons qu'il en sera de même pour vous. L'entretien dure habituellement de 20 à 25 minutes et nous espérons pouvoir compter sur votre coopération.

À propos de l'EU-OSHA

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail a été créée en 1996 en tant qu'organisme européen officiel responsable de l'information sur la santé et la sécurité au travail.

[En savoir plus sur l'Agence](#)

À propos de l'enquête

L'enquête vise à aider les lieux de travail dans toute l'Europe à gérer la santé et la sécurité de façon plus efficace et à favoriser la santé et le bien-être des employés.

L'enquêteur pose des questions sur les mécanismes de gestion de la santé et de la sécurité existants ; il cherche à savoir quelles sont les difficultés les plus importantes et si des problèmes tels que le stress en font partie. Le questionnaire comporte des questions sur l'organisation de la gestion de la santé et de la sécurité, les sources d'aide et de conseil disponibles et la présence éventuelle de difficultés significatives.

Les informations recueillies permettront aux décideurs politiques au niveau national et européen de définir des politiques plus en phase avec les besoins des entreprises et des organisations et de leur offrir un soutien plus efficace afin de rendre les lieux de travail plus sûrs, plus sains et plus productifs.

En participant à l'enquête, vous fournissez des informations précieuses sur votre situation, vos besoins et vos attentes qui permettront d'améliorer les conditions sur les lieux de travail dans toute l'Europe et au-delà.

Confidentialité

L'intégralité des informations est strictement confidentielle et les résultats seront présentés sous forme agrégée de sorte à garantir l'anonymat des répondants.

Kantar, la société chargée de l'enquête, est membre d'[ESOMAR \(European Society for Opinion and Market Research\)](#) et adhère au code international des études de marché et d'opinion. L'EU-OSHA est régie par le [règlement \(CE\) 2018/1725](#) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires.

Si vous avez des questions sur la confidentialité de vos réponses ou sur la manière dont votre anonymat sera garanti en pratique, veuillez nous contacter à esener@osha.europa.eu.

Qui mène les entretiens ?

Les instituts nationaux qui mènent les entretiens sont tous associés au réseau Kantar d'instituts de sondage. Les enquêteurs ont tous suivi une formation de haut niveau et ont de l'expérience dans la conduite d'enquêtes de ce type.

[Consulter la liste des centres nationaux](#)

Publication des résultats

Les résultats de l'enquête précédente (ESENER-2) sont disponibles sur notre site internet www.esener.eu. C'est également là que vous pourrez consulter les premiers résultats de la nouvelle enquête début 2020. Un rapport détaillé sera publié vers la mi-2020 et des enquêtes de suivi seront réalisées les années suivantes. Tous les rapports de l'EU-OSHA peuvent être téléchargés gratuitement.

[Consulter les publications de l'EU-OSHA](#)

Soutien de l'enquête

Le conseil de direction de l'EU-OSHA est composé de représentants des gouvernements, d'organisations patronales et syndicales. Tous ont été très engagés dans le développement de l'enquête avant de donner leur feu vert.

Au niveau européen, l'enquête est soutenue par :



[Afficher la liste complète du conseil de direction de l'EU-OSHA](#)

Sélection des répondants

Votre lieu de travail a été sélectionné au hasard dans un répertoire d'entreprises afin de garantir un tableau représentatif de chaque pays.

Pour les besoins de l'étude, il est important que la personne interrogée sache de quelle manière les questions liées à la santé et à la sécurité sont gérées sur son lieu de travail. Vous ne devez pas nécessairement être spécialiste de la santé et de la sécurité, mais dans l'idéal, vous devez participer aux décisions prises dans ce domaine.

Comment cette enquête est-elle financée ?

L'EU-OSHA finance l'enquête pour les 28 États membres de l'Union européenne sur son budget de fonctionnement, ainsi que pour l'Islande et la Norvège en leur qualité de membres de l'Espace économique européen (EEE) ; la Suisse prend en charge l'ensemble des coûts liés à sa participation ; la participation de la République de Macédoine et de la Serbie est financée par l'instrument de préadhésion (IAP) de l'Union européenne.

Pour en savoir plus

Des informations plus détaillées sur l'enquête sont disponibles (en anglais uniquement) sur www.esener.eu

S'investir

Dans le cadre d'autres activités d'information, l'EU-OSHA recherche en permanence des études de cas mettant en avant des lieux de travail ayant recours à des méthodes ou à des solutions innovantes ou efficaces dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. Si vous avez mis en œuvre une initiative intéressante et que vous souhaitez la partager par l'intermédiaire de l'EU-OSHA, contactez-nous sur esener@osha.europa.eu

Commentaires

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions.